

INSTITUT DES SŒURS DE SAINT AUGUSTIN DU BÉNIN

Vœux perpétuels de six religieuses

P. 6-7



Photo / © Médias Saint Augustin

Les Sœurs font le pas décisif au cours de leurs professions perpétuelles à l'église Saint Michel de Cotonou, le jeudi 28 août 2025

ICI ET AILLEURS

« Formez de bons citoyens et des saints »

(Lettre ouverte de Mgr Pascal N'Koué, Archevêque de Parakou, aux enseignants)

P. 5

À L'ÉPILOGUE DU NOUVEAU DÉPART

Le Bénin, 65 ans après

P. 4

POINT DE VUE

DÉCISION N°2025/12 DE LA CÉNA

Vers une ouverture du parrainage aux candidats non partisans ?

P. 10



PROPTECH EN AFRIQUE

Une hausse de 3650% des investissements au premier semestre 2025

Melchior KOB
AGENCE ÉCOFIN

L'immobilier sur le Continent connaît une transformation liée à l'afflux de capitaux et à l'intégration progressive d'outils numériques. Cette dynamique ouvre des perspectives de croissance, mais interroge sur la durabilité et la répartition des opportunités.

Le secteur de la *Proptech* en Afrique a connu un boom au premier semestre 2025 (H1 2025), avec une hausse des investissements de 3650% par rapport à la même période en 2024. Les fonds levés sont passés de 2 millions de dollars à 75 millions de dollars, selon le Rapport *The State of Tech in Africa H1 2025* publié par *TechCabal Insights* en juillet 2025.

Une concentration des financements

Cette croissance spectaculaire est portée par seulement deux startups, traduisant une sélection plus restreinte des projets par les investisseurs. Ces derniers privilégient désormais des montants plus élevés sur des



Photo / Agence Ecofin

Les solutions numériques offrent de nouvelles approches pour améliorer l'accès au logement

entreprises jugées matures, plutôt qu'une dispersion sur de nombreux acteurs.

L'opération la plus significative concerne *Nawy*, une startup égyptienne spécialisée dans la *proptech*, qui a levé 75 millions de dollars pour développer ses activités au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Cette levée illustre la capacité croissante de certaines entreprises africaines à mobiliser d'importants capitaux et à inscrire leur stratégie dans une perspective régionale.

Pourquoi ce regain d'intérêt pour la Proptech ?

La *Proptech* attire les investisseurs dans un contexte marqué par une urbanisation rapide et un déficit de logements abordables. Les solutions numériques offrent de nouvelles approches pour améliorer l'accès au logement et optimiser la gestion immobilière.

Parallèlement, la montée en puissance de la *Fintech*, étroitement liée à la *Proptech*, soutient le développement d'outils de financement, de

paiement et de gestion des risques. Ces innovations contribuent à rendre les investissements immobiliers plus accessibles et plus transparents. La numérisation du secteur immobilier africain, encore peu avancée, ouvre ainsi un espace favorable aux entreprises capables de proposer des solutions adaptées.

Un marché porteur, mais fragile

La concentration des financements sur un nombre limité d'acteurs interroge sur la diversité et la résilience de l'écosystème

Proptech africain. Cette dépendance à quelques entreprises majeures expose le secteur à des risques accrus en cas de crise économique ou de changement réglementaire.

De plus, les zones rurales et certains marchés émergents restent peu exploités malgré leur potentiel. L'évolution des cadres légaux liés au financement et à l'urbanisme jouera un rôle clé dans la poursuite de cette dynamique.

Perspectives

L'un des défis pour la *Proptech* africaine sera de transformer cet afflux de capitaux en une croissance durable. La mise en place de partenariats avec les acteurs de la *Fintech*, les banques, les Gouvernements et les opérateurs immobiliers sera essentielle pour renforcer son impact social et économique.

Une meilleure répartition des financements entre hubs technologiques établis et marchés encore en développement pourrait contribuer à bâtir un secteur plus équilibré et compétitif. Ce mouvement ne se limite pas à une tendance passagère : il constitue une opportunité stratégique pour répondre à la crise du logement sur le Continent grâce aux technologies.



ÉCOLOGIE Mon kit de survie

Une centrale agrivoltaïque au Vatican

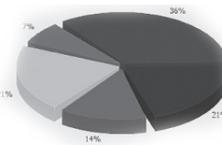
Nouvelle publication

Souhaité par le Pape François, le projet de centrale agrivoltaïque à Santa Maria di Galeria, près de Rome, afin d'approvisionner l'État de la Cité du Vatican en énergie solaire, a été conclu entre l'Italie et le Saint-Siège jeudi 31 juillet à Rome. Son principe repose sur l'installation de panneaux solaires au sein des exploitations agricoles.

C'est une initiative visant à assurer l'approvisionnement énergétique complet de l'État de la Cité du Vatican, mais surtout un symbole de la sensibilisation à la protection de la Création, promue avec force par le Pape François, aujourd'hui relancée par le Pape Léon XIV. Un projet visant à assurer non seulement l'alimentation électrique de Radio Vatican, mais aussi l'auto-suffisance énergétique complète du petit État du Vatican en recourant, comme l'indique une note, à «des solutions qui, en l'état actuel de la science et de la technologie, assureront le plus grand respect possible de la terre, en conciliant au mieux les objectifs de préservation de l'utilisation agricole des terres, de maintien de l'équilibre hydrogéologique de la zone, de réduction au minimum, dans la mesure du possible, de l'impact environnemental et de garantie de la protection du patrimoine culturel, archéologique et paysager».

Il s'agit donc d'un « bon exemple », de la part du Saint-Siège, de «l'engagement commun dans la lutte contre le changement climatique », et de l'investissement dans les énergies renouvelables.

La Rédaction



LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

4

Mercredi 27 août dernier, un acte intéressant a été posé pour le renforcement de la capacité énergétique au Bénin. La construction de 4 centrales solaires photovoltaïques dans le pays a en effet été annoncée. Le projet est une initiative du groupe panafricain *Axian Energy* en collaboration avec son partenaire béninois *Sika Capital*. D'une capacité de 60 Mégawatts, le projet va impacter 50.000 foyers répartis dans quatre villes du Bénin (Bohicon, Parakou, Djougou et Natitingou). D'un montant de 29,51 milliards de Fcfa, il est financé à hauteur de 22,95 milliards de Fcfa par *Ifc* et *Proparco Groupe Afd*, deux institutions de financement de développement. Le Gouvernement appuie le projet à travers la Société béninoise de production électrique (Sbpé) et la Société béninoise d'énergie électrique (Sbéé). Ceci afin d'intégrer la production au réseau national. Avec ce projet, le taux de couverture électrique sera substantiellement amélioré. Car les 4 centrales photovoltaïques s'ajoutent aux projets solaires et éoliens existants. Et quand on sait que le taux de couverture électrique au niveau national tourne autour de 42% avec de grandes disparités en milieu urbain et dans les zones rurales, on comprend l'importance du projet. Dans sa stratégie énergétique, le Bénin veut avoir 30% de renouvelable dans son mix électrique d'ici 5 ans (2030), contre 16% aujourd'hui. Ce projet intervient donc comme catalyseur pour atteindre cet objectif.

Mais il y a lieu de faire davantage d'efforts. Certes, le Gouvernement porte la préoccupation de mettre à la disposition des populations de l'énergie électrique à temps et à contretemps. Mais face aux besoins réels pour booster l'économie, l'écart est grand. Surtout que le prix de cession de l'énergie électrique est élevé. C'est pourquoi les actions du Gouvernement doivent lier les deux : fourniture abondante et à moindre coût.

Smith



PRÉSIDENTIELLE 2026

La mouvance désigne Romuald Wadagni pour succéder à Patrice Talon

À un peu plus d'un mois du délai fixé par la Commission électorale nationale autonome (Céna) pour le dépôt des candidatures à l'élection présidentielle d'avril 2026 au Bénin, les deux grandes formations politiques soutenant l'action du chef de l'État, Patrice Talon, désignent son ministre d'État en charge des Finances, de l'Économie et de la Coopération internationale pour lui succéder. Un choix motivé par certains critères selon les deux partis. En face de lui, deux défis majeurs s'il est élu.

Alain SESSOU

C'est fait ! Depuis le week-end dernier, Romuald Wadagni, ministre d'État, en charge des Finances, de l'Économie et de la Coopération internationale, est choisi pour défendre les couleurs de la mouvance présidentielle le 12 avril 2026. Sans grande surprise, ce choix selon l'Union progressiste le Renouveau (Upr) et le Bloc républicain (Br), grands artisans de cette désignation, a respecté certains critères. Le premier et c'est le plus important, se retrouve dans deux différents communiqués rendus publics par les deux partis le dimanche 31 août 2025. Ainsi lit-on dans le communiqué signé de Gérard Gbénonchi, Secrétaire de l'Upr : « Actuel ministre d'État, ministre de l'Économie et des Finances en charge de la Coopération, Romuald Wadagni est expert-comptable diplômé, titulaire d'un Master en Finance et reconnu au plan international pour son expertise. Avant son entrée au Gouvernement en 2016, il a bâti une carrière prestigieuse au sein du Cabinet Deloitte, d'abord en France (1998), puis aux États-Unis (2003), où il a développé des expertises pointues en finances publiques, réformes structurelles et développement économique ». Par ailleurs, souligne le communiqué : « Depuis près d'une décennie, il est l'un des principaux artisans des réformes économiques et budgétaires du Bénin, de l'assainissement des finances publiques et du financement des grands projets structurants. Sa compétence technocratique, sa vision stratégique et sa capacité à fédérer des énergies autour de projets ambitieux font de lui un leader apte à poursuivre et amplifier les transformations engagées depuis 2016 ». Des éléments repris presque ou sous une autre forme dans le communiqué du Br, signé par son président Abdoulaye Bio



Romuald Wadagni pourrait passer de Ministre d'État au président de la République, chef d'État tout en disant un grand merci à Patrice Talon

Tchané.

Technocrate et non politique

En clair, le système partisan institué depuis peu au Bénin et qui a insisté désormais sur le rôle clé que devrait jouer les partis politiques au sommet de l'État n'a pas bien fonctionné. D'autant qu'aucun des leaders des deux partis malgré leurs expériences politiques n'étaient à même de succéder à Talon. D'où le recours, de la mouvance présidentielle à un cadre d'expérience professionnelle sur fond de compétences techniques avérées.

Certes, les partis politiques ont tablé sur les capacités techniques du ministre Wadagni ; mais il doit avoir un autre critère qui a pesé dans son choix et qui visiblement serait inspiré par le président Patrice Talon : la confiance. En effet, avant d'entrer au Gouvernement, Romuald Wadagni avait collaboré avec

le président Talon. Et son passage dans l'Exécutif a renforcé les liens au point où le chef de l'État en plus du double portefeuille des Finances et de l'Économie, lui a confié le celui de la Coopération internationale. Dans cette posture, le candidat désigné dans l'entourage du président sortant, était au cœur de toutes les négociations, apparaissant du coup aux yeux de Patrice Talon comme le seul à même de conduire la barque après lui. Ce qui met Romuald Wadagni devant deux défis.

Le premier, c'est la poursuite des travaux infrastructurels en cours dans le pays et l'ouverture d'autres chantiers pour la transformation de l'économie nationale. A priori sur ces chantiers, le candidat désigné s'il est élu ne devrait pas avoir de problème. Car apparemment, il était selon les arguments qui ont guidé son choix, l'alpha et l'oméga de

tous les chantiers et de toutes les réformes économiques dans le pays. Le deuxième défi est lié aux réformes politiques. Élu, Romuald Wadagni serait beaucoup plus attendu sur ce chantier. Car l'opposition et une frange de la société civile à ce jour dénoncent bien des aspects des textes régissant la démocratie béninoise en lien avec les textes électoraux.

D'une manière ou d'une autre, à partir de mai 2026, s'il est élu pour prendre la succession de Patrice Talon, Romuald Wadagni va disposer de 1.825 jours pour décevoir ou convaincre les Béninoises et Béninois. Ses premières actions seront surtout scrutées par rapport aux lois qualifiées à tort ou à raison de crisogènes par certains Béninois. Il en sera de même de la situation des détenus ou exilés jugés politiques par une frange de la classe politique et que contestent les décideurs du pays.

ÉDITORIAL

Michaël S. GOMÉ

Les altesses politiques béninoises

Finie, l'illusion pour ceux qui s'attendaient à une primaire à l'américaine ou à la française, et où les militants choisiraient eux-mêmes le poulain champion à soutenir bec et ongles avant les consultations populaires. Dans le Communiqué final portant désignation du candidat de l'Upr à l'élection présidentielle d'avril 2026³ signé du Secrétaire général dudit parti le 31 août 2025, on peut lire entre autres : « La Haute Direction Politique, après avis du Haut Conseil des Sages (article 134) et transmission de cet avis au Bureau Politique (article 135), et sur recommandation de la Direction exécutive nationale (Den) et du Comité des Sages, a porté son choix sur Monsieur Romuald Wadagni comme candidat de l'Upr pour l'élection présidentielle d'avril 2026. »

Ainsi certains grands électeurs ont, à l'abri des grands débats d'opinions plurielles, sorti le nom du poulain du chapeau pour le moins magique. L'autre grand parti de la mouvance en a fait autant. Parmi les partis satellitaires, seul le Moele-Bénin de Jacques Ayadji semble se livrer à un baroud d'honneur fébrile avant d'adouber le candidat commun à l'Upr et au Br. Même la Fcbé de Paul Houngbè a décidé de tremper dorénavant son doigt dans le miel. En attendant le choix du parti de l'opposition Les Démocrates, il faut avant tout libérer le pseudo-prophète qui avait flairé le choix de Wadagni et lui demander pardon tout en le dédommageant, ainsi que beaucoup l'exigent. Il n'a eu qu'un odorat sophistiqué malgré lui, dirait-on, et est devenu aujourd'hui prophète politique malgré lui.

Nonobstant la nécessité de saluer l'alternance démocratique en promesse, l'une des principales questions après ce choix est de se demander ce que pensent les femmes du marché et autres usagers qui ont bénéficié directement ou non des services de l'heureux élu. D'autres lui sont connexes. Qui étaient les challengers de Wadagni et pourquoi ont-ils été écartés? Suivant quelle procédure si ce n'est pas par le fait du prince comme d'aucuns accusent? Les partis politiques forts tant promus se limitent-ils à leurs hommes forts? Que restait-il, par respect pour le peuple dans l'exercice de son pouvoir souverain, sinon que de choisir ceux qu'on va gentiment lui imposer? Du coup, notre destin est entre les mains du landerneau politique, et n'y entre pas qui veut.



À L'ÉPILOGUE DU NOUVEAU DÉPART

Le Bénin, 65 ans après

Romarc DJOHOSSOU

Le Bénin progresse au fil des régimes politiques et sous la bannière de divers projets de société portés par des mots d'ordre forts. Après 65 ans d'indépendance, beaucoup de Béninois se demandent si le progrès est effectif. Certaines réalisations phares sont visibles, mais beaucoup de Béninois se plaignent de la cherté des produits de première nécessité.

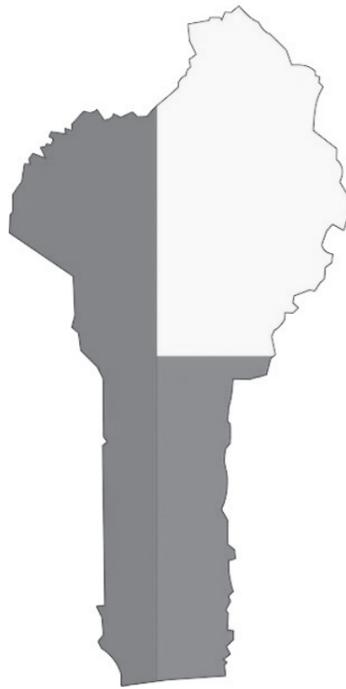
« Peuple dahoméen, je proclame solennellement l'indépendance du Dahomey, ce lundi 1^{er} août, en présence des représentants de la République française, des chefs des États de l'Entente, de tous nos invités, des ministres du Gouvernement dahoméen, des parlementaires et des notabilités et de toute la population. C'est pour nous un jour d'allégresse, jour qui consacrerait l'union de tous les enfants de ce pays pour la paix et la fraternité, jour qui marquera un nouveau pas en avant de l'Afrique vers un avenir meilleur ». Ces mots du père de l'indépendance, Hubert Koutoukou Maga, auguraient non sans peine, des jours nouveaux et radieux pour les fils et filles du Bénin. Au fil des jours, devenus

des mois et des années, ce rêve se serait-il volatilisé ? Ou a-t-on essayé du mieux qu'on pouvait de faire bouger les lignes ? Voici 65 ans maintenant que le Bénin a accédé à l'indépendance ! Parvenu à l'ère d'un Régime du Nouveau Départ et de la Rupture qui émerveille plus d'un et laisse d'autres perplexes.

Interrogé à Cotonou sur la situation socio-politique du Bénin, un homme, la soixantaine environ, se désolé de l'absence d'une importante franche de l'opposition aux manifestations ayant marqué le 65^e anniversaire de la souveraineté nationale. Loin d'accuser qui que ce soit, le sexagénaire pointe du bout du doigt le vivre-ensemble mal entretenu et les nombreuses agitations de la classe politique qui n'ont de cesse d'attiser de vieilles querelles. Avec lui, nous espérons qu'il ne s'agit pas là du coup de tonnerre qui annonce un orage. D'après ce citoyen qui a requis l'anonymat, « nous avons progressé depuis 1960 et surtout avec le tournant décisif qu'a été la Conférence des Forces Vives de la Nation ». Mais « nous avons, ces dix dernières années, reculé sur le plan démocratique, social et sur bien d'autres plans ».

Changement de stratégie pour une gestion déléguée

Ce n'est certes pas une voix autorisée, encore moins celle



d'un expert en développement. Mais quand elle rejoint une autre sur une question plus essentielle et élaborée - avons-nous vraiment obtenu l'indépendance ? -, nous avons de quoi prendre au sérieux les leçons du Président Patrice Talon sur la souveraineté. Cela dit, a-t-on peur du « trop social » ayant fait chuter les régimes socialistes dans le monde au point d'embrasser un capitalisme soutenu, trop poussé, qui a horreur du social et qui crée petit à petit un Bénin trop riche pour les riches et très pauvre pour les pauvres ? Que faisons-nous alors

des notions de solidarité et de prospérité partagée ?

Pour beaucoup, l'indépendance semble une évidence. Cependant, ne faut-il pas se poser les vraies questions ? Dans *Allah n'est pas obligé*, on lit : « Si on parle mal français, on dit on parle p'tit nègre, on est p'tit nègre quand même. Ça, c'est la loi du français de tous les jours qui veut ça ». Le temps de cette phrase est-il pour autant révolu ? Où en sommes-nous avec l'idée d'une langue nationale autochtone ? Interviewé, M. Bertin en ajoute une couche : « Combien de pays ne peuvent pas disposer de leur monnaie, de leur avoir et on dit qu'on est indépendant ? ». À son avis, c'est une question de fond qui mérite des réponses convaincantes. De l'avis d'un autre, il est judicieux de faire revenir les biens culturels pillés, mais il faut aussi travailler à l'indépendance politique et économique du pays. Une autre interrogation surgit : de 1960 à nos jours, ne s'agirait-il pas seulement d'un changement de stratégie pour une gestion déléguée ? Au niveau économique, un autre citoyen félicite l'actuel gouvernement pour l'effort consenti dans la mobilisation des fonds. Toutefois, il se désolé des diverses malversations et s'inquiète de l'endettement croissant. De l'avis d'un autre, « nous avons connu

une croissance économique sans précédent, mais elle n'a pas profité à tous parce que le coût de la vie a augmenté ».

L'indépendance ne devrait-elle pas apporter un mieux-être pour tous et surtout une plus grande liberté dans la réalisation de soi et la consolidation de la patrie ? Certains Béninois saluent les efforts du président Patrice Talon dans les domaines de l'éducation et de la santé. Mais après 65 ans d'indépendance, les fruits ont-ils tenu la promesse des fleurs ? Avons-nous le sentiment ou au moins l'impression d'être en adéquation avec les convictions du départ et de la Conférence des Forces Vives de la Nation ? Ou alors, avons-nous pris un nouveau départ sans faire un pas en avant sur des questions fondamentales reléguées au second plan au profit du bitume et de l'avoir qui jamais ne suffira ? De toute évidence, ce n'est un secret pour personne : il n'y a pas de comparaison entre le Bénin d'hier et celui d'aujourd'hui. En l'état des choses, dans plusieurs domaines, le pays, par la contribution des anciens comme des dirigeants actuels, a le vent en poupe. Les Béninois peuvent continuer à lire dans la couleur verte du drapeau national l'espoir du renouveau, sans jamais manquer de courage afin que le présage du jaune soit en leur faveur, les années à venir.

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES MARCHANDES

Le marché de Gbégamey renaît sous un nouveau visage

Francisca GUEZO
STAGIAIRE

Après plusieurs mois de travaux, le marché de Gbégamey a rouvert ses portes dans un cadre modernisé. Entre stands colorés, espaces aérés et nouvelle organisation, ce lieu de commerce redonne vie à l'activité économique dans la zone.

Naguère encombré et insalubre, le marché de Gbégamey est aujourd'hui doté de pavillons modernes. Il dispose d'allées spacieuses et d'installations adaptées aux exigences du commerce. Une véritable modernisation à destination aussi bien des commerçants que des clients. « Ni la pluie, ni le soleil



Le nouveau marché de Gbégamey s'impose comme un symbole de modernisation

ne représentent une menace pour nous aujourd'hui », témoigne Hyppolite Aofan devant son étalage de plantes médicinales. Cependant derrière cette modernisation des inquiétudes persistent. Plusieurs commerçants

se plaignent du coût trop élevé des stands, ainsi que la mévente qui s'est installée. « Tous mes fruits sont avariés et j'ai beaucoup de dettes sur mon compte. À tout cela s'ajoute la taxe à payer pour la location du stand », se désolé

Marcelle Houessé, vendeuse de fruits.

Du côté des clients, les appréciations sont globalement positives. « On circule mieux qu'avant et on ne marche plus dans la boue », se réjouit une habituée

du marché. D'autres cependant trouvent que les prix des produits sont un peu plus élevés depuis la réouverture. Malgré ces avis partagés, la réhabilitation a apporté plusieurs autres points positifs. Des infrastructures sanitaires modernes, un système de gestion des ordures et une meilleure sécurité qui contribuent à un environnement sain. Il existe également des dispositifs qui favorisent la conservation des denrées alimentaires. Le nouveau marché de Gbégamey s'impose aujourd'hui comme un symbole de modernisation, mais aussi comme une poids économique décrié par les commerçants. Entre soulagement et plaintes, ils doivent vivre et s'adapter afin de faire de ce lieu un pôle économique dans la ville de Cotonou.



« Formez de bons citoyens et des saints ! »

(Lettre ouverte de Mgr Pascal N'Koué, Archevêque de Parakou, aux enseignants)

Le 15 septembre prochain, les écoliers et élèves reprendront le chemin des classes pour le compte de l'année scolaire 2025-2026. Mgr Pascal N'Koué, Archevêque de Parakou, s'adresse aux enseignants en leur proposant les leviers essentiels sur lesquels ils doivent s'appuyer pour la formation intégrale des apprenants, utiles à la Nation.

Mgr Pascal N'KOUÉ
ARCHEVÊQUE DE PARAKOU

La nouvelle année scolaire se profile à l'horizon. Recevez mes vœux de réussite sur tous les plans. Mais avant tout, je vous souhaite un plein épanouissement à vous et à vos élèves. Comme vous le savez, chaque établissement doit respirer un climat de famille. Que les équipes pédagogiques et de direction y travaillent avec soin pour que cette année soit remplie de joie, de sérénité, d'amitiés sincères ! Qu'elle soit riche en innovations de qualité ! Cela admis, voici quelques orientations de pasteur que je vous livre. Ces conseils ne sont pas nouveaux. Mais ils peuvent aider à plus de solidarité et d'émulation dans chaque école et entre les divers établissements.

Enseignez à bien gérer le temps

Commencez et terminez vos cours par une prière. Dieu d'abord ! Puis souciez-vous d'aider vos élèves à bien gérer le temps. Il vaut plus que l'or et l'argent. Rappelez-leur souvent que « le temps perdu ne se rattrape jamais ». Souvent, ils ignorent ce qu'est la hiérarchie des valeurs, par où et par quoi commencer. Ils ont du mal à distinguer priorité et urgence. Habituez-les à prévoir et à planifier car « gouverner, c'est prévoir ». Incitez-les à s'imposer une méthode de travail simple et cohérente et à s'adonner à l'effort soutenu. Car « c'est l'effort qui fait les forts ». Et sans l'effort, il n'y a ni génie ni progrès. Qu'ils aiment le travail bien fait et soient soucieux des intérêts communs à promouvoir ! Un paresseux n'honore ni sa famille, ni la société, ni son pays, ni Dieu. Et puis, le travail consciencieux éloigne de nous trois grandes misères : « l'ennui, le vice et le besoin ». Un homme inconstant, insouciant, inconscient et indolent est comme une feuille desséchée qui se laisse balloter par toutes sortes de vents contraires. L'école, entre autres, est une contrainte. C'est le lieu où on « arrache » aux élèves le meilleur d'eux-mêmes pour leur bien et celui de la société, d'où la programmation du temps pour

un meilleur investissement dans leurs talents. Inoculez-leur aussi « la fringale » de se cultiver dans de bons livres. C'est la lecture qui fait la culture.

Interdisez-leur l'usage désordonné des téléphones portables ; vous savez pourquoi. Vous-mêmes, utilisez-les intelligemment et discrètement. Et que dire de la télévision à la maison ? Tout dépend des programmes. En tout cas, avec ses feuilletons abêtissants, la télévision peut devenir « un instrument pour moutons ». En outre, le zapping tue la réflexion et affaiblit le bon usage de la volonté. Les médias modernes comme Internet ou les réseaux sociaux exigent un surcroît de maîtrise de soi et d'éthique.

Par contre, que vos apprenants ne négligent pas les loisirs, la musique, l'art, les métiers manuels, le sport et la gymnastique. Cela rend fermes les indécis, favorise l'éveil des esprits, les relations entre personnes de couches sociales différentes. Évidemment, il faut une juste mesure dans ces distractions utiles. La vertu de tempérance oblige. Don Bosco a été un grand maître en ce domaine auprès des jeunes. Tout cela aide aussi à limer ou à raboter au maximum les antagonismes ataviques et les préjugés négatifs régionalistes. Car le chrétien rejette toute ségrégation. Après l'homme, la principale richesse c'est la terre (cf. Pape Jean-Paul II).

Faites aimer l'environnement

De plus en plus on parle de l'écologie. Que vos élèves s'appliquent à sauvegarder l'environnement ! Convainquez-les que la terre est un don précieux de Dieu, une grande richesse, et qu'il faut la transformer avec nos mains sans l'agresser sauvagement, ni la brader à vil prix. Si ce volet était pris au sérieux, il n'y aurait pas tant de diplômés sans emploi. Qu'ils travaillent donc avec constance et persévérance pour transformer leur milieu social en le rendant plus beau, plus agréable et plus viable !

Pour y arriver, introduisez progressivement de profonds changements nécessaires dans le système scolaire, mais d'abord



Mgr Pascal N'Koué

et surtout dans les mentalités, les comportements et les idées. Vous « formatez » ainsi l'homme africain intégral dans son unité économique, sociale, morale, culturelle et religieuse, afin qu'il soit le principal artisan de son progrès.

Encouragez le travail des mains

Ayez le souci d'éduquer la volonté des jeunes à faire des choses utiles ! Pour cela, former la volonté et la conscience des élèves. La volonté est la valeur qui construit notre personnalité et fixe notre destin. C'est « le premier sponsor de la vie ». La conscience éduquée forge en nous la crainte de Dieu pour mieux servir Dieu dans ses créatures.

Qu'attendons-nous pour focaliser la formation des mains en vue de la transformation réelle et positive de nos milieux de vie ? Le Bénin ne compte que trois villes dignes de ce nom. Et encore ! Notre réalité, c'est encore la ruralité. Le défi des défis, c'est la valorisation du travail des mains. Or précisément sur ce point, on nous a inoculé une désaffection de la terre et des métiers manuels depuis la maternelle jusqu'à l'Université. Ne soyons pas pessimistes. Ça commence à bouger un peu partout.

Les diplômés, c'est bien. Mais ils ne nous permettent pas de créer quoi que ce soit. Ils font des jeunes des parasites encombrants et parfois nuisibles.

Il n'y a pas à opposer le travail manuel au travail intellectuel, ni l'instruction théorique à l'enseignement pratique. Ils se complètent. Mais je veux seulement qu'on valorise les métiers manuels. Ils favorisent l'épanouissement de tout l'être humain. Sans ces métiers, toute société vivote. Ils permettent de s'auto-employer et de créer des emplois. Qu'est-ce qui empêche qu'un Docteur en philosophie ait une ferme agricole et s'en occupe ? Or, l'école actuelle forme des professionnels en théorie aux mains « paralysées », mais qui ont toujours un bon appétit. Arrêtons d'appeler "pauvres paysans" ceux qui nous empêchent de mourir de faim. Un peu de respect ! Même sans instruction académique, ils sont plus utiles à la société que les diplômés sans emploi. Concrètement, on fait quoi ? On plantera en priorité des papayers et du moringa. Là où il y a de l'espace dans nos écoles, on fera du maraîchage, on inclura le petit élevage. Tous nos établissements catholiques seront boisés de neems, de manguiers, de nérés, de baobabs, etc. Les clôtures de nos écoles se feront avec du céiba.

Mais comment faire aimer le travail des mains ? Ce ne sera pas facile, car même les élèves qui sortent des lycées agricoles n'ont pas fait beaucoup d'exercices pratiques. Et les paysans, qui n'ont pas été à l'école, souvent sont plus pragmatiques que certains ingénieurs agronomes.

Il faudra donc exhorter abondamment et même primer ceux qui s'intéressent au travail de la terre dans les établissements scolaires. Par contre, ne négligez pas de transmettre la sagesse africaine et le meilleur de nos traditions endogènes et classiques, trésor souvent oublié dans les programmes officiels. Un pays émergent a besoin d'enseignants innovants. Insistez sur l'état d'esprit à changer. C'est le principal logiciel à installer dans la tête de vos élèves. C'est le secret de la transformation personnelle et l'essor de tout développement.

Enfin, formez de bons citoyens et même des saints

Je vous exhorte, chers formateurs, à écouter d'abord la voix de l'Esprit Saint, l'Éducateur par excellence. C'est lui qui nous conduit à la vérité toute entière. Il nous éduque à la liberté intérieure et à la confiance en soi pour que nous soyons saints à l'image de Dieu. Ayez donc le souci de hisser vos élèves au plus haut sommet.

Pour conclure, écoutons l'avis de ce grand sage, éducateur de renom qu'est l'illustre Pape Benoît XVI, de regrettée mémoire : « Le travail d'un professeur ne consiste pas seulement à transmettre des informations ou à enseigner des compétences pour procurer un profit économique à la société ; l'éducation n'est pas et ne doit jamais être considérée selon une optique purement utilitaire. Il s'agit de former la personne humaine en lui donnant le bagage nécessaire pour vivre pleinement sa vie ». Les fondements de cette mission d'éducation s'enracinent dans la doctrine sociale de l'Église, qui est un phare pour éclairer notre route. Elle est aussi un puissant levier pour soulever les pesanteurs ataviques et sociologiques qui freinent la mise en œuvre d'une saine politique d'éducation. Comme vous l'avez saisi, chers enseignants, nous avons encore du chemin à faire puisque l'ambition de l'Église, c'est de former de bons citoyens pour la société, et de saintes personnes pour le Ciel. Courage ! Bonne année scolaire ! Bénédiction célestes !

INSTITUT DES SŒURS DE SAINT AUGUSTIN DU BÉNIN

Vœux perpétuels de six religieuses

Le jeudi 28 août 2025, l'église Saint Michel de Cotonou a abrité une triple célébration : la profession perpétuelle de six Sœurs et les jubilés d'argent et d'or d'autres religieuses. Un moment de grâce qui rappelle la beauté d'une vie donnée à Dieu et à l'Église.

► Former une communauté d'amour

Francisca GUEZO
STAGIAIRE

L'eucharistie présidée par Mgr Coffi Roger Anoumou, évêque du diocèse de Lokossa, et concélébrée par Mgr Antoine Ganyé, Archevêque émérite de Cotonou, entouré d'une soixantaine de prêtres, témoigne de l'importance de cette journée pour la communauté des Sœurs de Saint Augustin. C'est en effet six religieuses de cet Institut qui, après plusieurs années de discernement, ont solennellement prononcé leurs vœux perpétuels scellant leurs engagements définitifs. Il s'agit des Sœurs Virginia Davakan, Yvonne Dohoungbo, Estelle Lissanon, Denise Kouagou, Sabine Djoï, Diane Gantin. Elles ont prononcé leurs vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté dans leurs différentes langues maternelles devant Dieu et toute l'assemblée. La chorale des Sœurs de Saint Augustin (Ssa)



Les six religieuses et toute l'assemblée à genoux au moment de la litanie des Saints

a accompagné chaque moment de la cérémonie, renforçant ainsi la solennité et l'émotion

ressenties par les fidèles. Cet événement a été aussi marqué par la célébration du jubilé

d'argent de vie religieuse de six Sœurs et du jubilé d'or de trois autres.

Dans son homélie, Mgr Coffi Roger Anoumou s'adressant

P. 7



Mgr Coffi Roger Anoumou entouré des nouvelles professes perpétuelles, des jubilaires et d'autres religieuses à la fin de la célébration

INSTITUT DES SŒURS DE SAINT AUGUSTIN DU BÉNIN

Suite de la page 6

aux religieuses, a insisté sur les trois points focaux de la liturgie de la Parole du jour. Il leur a rappelé qu'elles sont « aimées de Dieu ». Ainsi, « elles sont appelées à aimer, à former une communauté d'amour et à servir ». Il a également indiqué que le vœu perpétuel peut être considéré comme « une sorte d'épousailles, de mariage, une histoire d'amour avec Dieu ». Après les engagements solennels, les jubilaires ont exprimé leur gratitude au Seigneur pour les années écoulées dans la fidélité et le service, tandis que les religieuses définitivement admises dans l'Institut ont reçu les félicitations et les encouragements de leurs aînées. Les familles, amis, prêtres et religieux présents ont partagé leur joie et leur émotion, conscients de la valeur d'un tel don de soi dans un monde souvent marqué par l'instabilité et la mondanité.

Cette triple célébration symbolise la continuité et la richesse de la vie consacrée, offrant un modèle de fidélité et d'espérance pour les jeunes générations et toute la communauté. Les Sœurs de

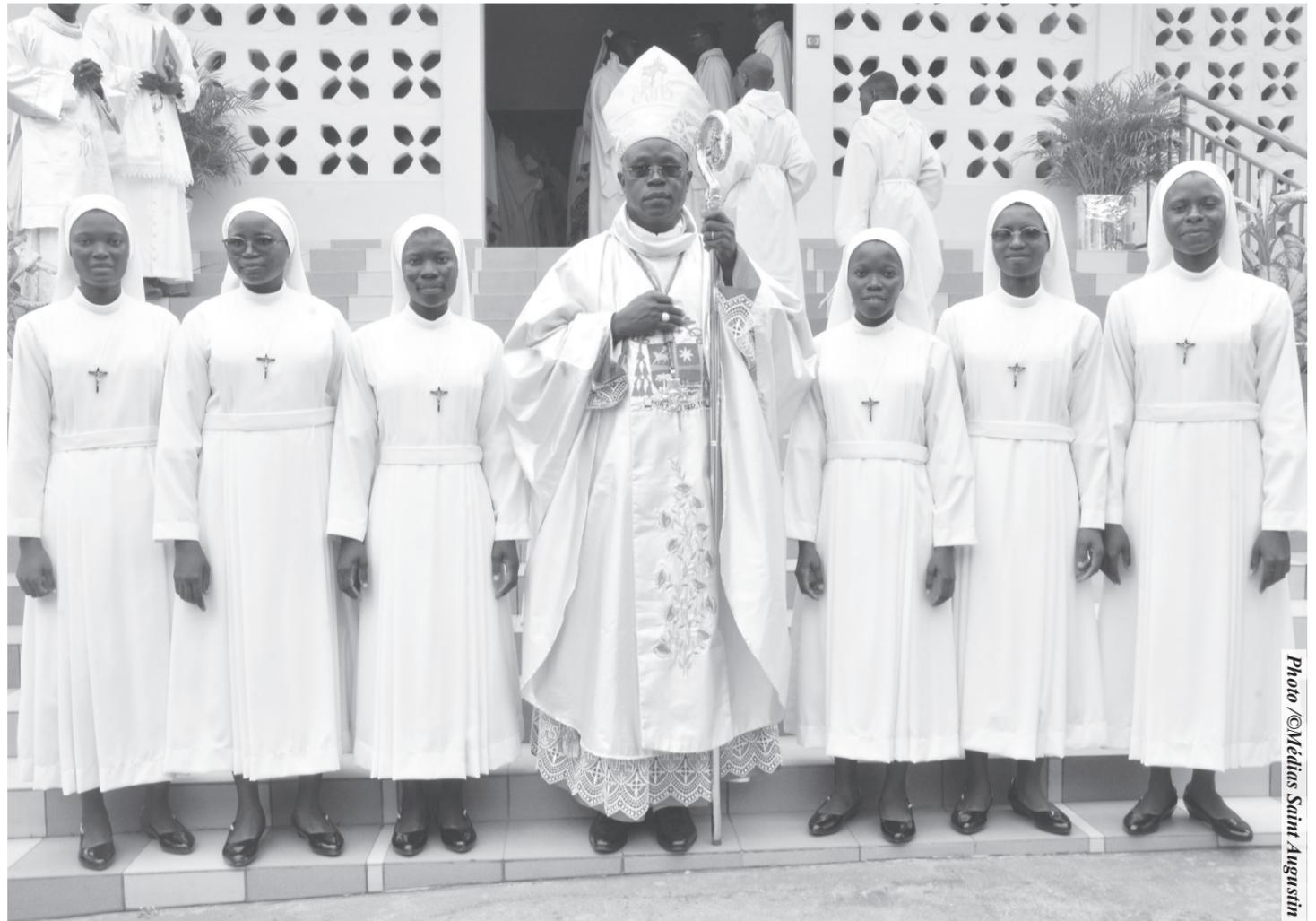


Photo / © Médias Saint Augustin

À Porto-Novo, les nouvelles professes temporaires debout aux côtés de Mgr Aristide Gonsallo

Saint Augustin sont reparties poursuivre la mission d'amour, de Dieu et le salut des âmes. temporaires en présence de Mgr de cette célébration comblées de service et de témoignage Le 27 août à Porto-Novo, 6 Aristide Gonsallo, Ordinaire de bénédiction, prêtes à évangélique, pour la gloire professes ont émis leurs vœux du lieu.

► Joie et abondantes grâces

(Propos recueillis par la Alice MOUSSA & Ignace ONZO, stagiaires)

« Le Seigneur a posé son regard sur moi »



Sœur Estelle Lissanon
Professe perpétuelle

dans la famille des Sœurs de Saint Augustin du Bénin est immense. C'est pourquoi j'ai voulu m'engager définitivement dans la Congrégation pour pouvoir servir le Seigneur jusqu'au soir de ma vie. Que sa grâce me soutienne ! Amen.

En ce jour béni où je prononce mes vœux perpétuels dans la Congrégation des Sœurs de Saint Augustin, je rends grâce à Dieu pour ses merveilles dans ma vie. Et je lui dis merci également pour mes jeunes Sœurs qui ont prononcé leurs vœux temporaires hier dans notre Congrégation. Qu'il affermis leurs pas afin qu'elles puissent persévérer et vivre avec nous dans la Congrégation dans la charité et la convivialité ! Ce qui m'a motivé à m'engager définitivement dans la Congrégation des Sœurs de Saint Augustin, c'est l'amour du Seigneur et sa fidélité inconditionnelle. Il a posé son regard sur moi et quand il m'a appelée, il m'a donné sa grâce et sa force qui me soutiennent tous les jours. La joie que j'éprouve

« Avancez avec confiance »



Sœur Virginia Davakan
Professe perpétuelle

vous abandonnera jamais. Avancez avec confiance, car le chemin est tracé par celui qui vous aime infiniment.

En ce jour de grâce, je rends témoignage à l'Amour fidèle du Seigneur dans ma vie. Depuis ma naissance, il a tracé pour moi un chemin d'amour et de service. C'est lui qui m'a appelée, et librement, je me suis laissé séduire par sa voix. Je me suis abandonnée à son Amour, et je m'engage à l'aimer jusqu'au soir de ma vie, certaine que sa grâce ne me fera jamais défaut.

Je voudrais m'adresser aux novices et à toutes celles qui sentent l'appel de Dieu dans leur cœur. Je voudrais leur dire : « N'ayez pas peur ! ». Le Seigneur est dans la barque, Il vous conduit pas à pas. Même si nous n'avons pas de force par nous-mêmes, sa grâce nous suffit. Si vous avez reconnu son appel, engagez-vous sans crainte. Le Seigneur a un plan d'Amour sur chacune de vous, et il ne

« C'est une joie pour moi de célébrer mes noces d'argent »



Sœur Sophie Tafeti
25 années de vie religieuse

Il y a 25 ans, en août 2000, je faisais mes premiers vœux et avec joie et espérance, je me donnais au Seigneur. Il y a eu des difficultés, mais aussi beaucoup de joie. Grâce à la confiance au Seigneur, j'ai parcouru du chemin jusqu'à ce jour. Ce chemin n'a pas été sans épreuves, mais il a été surtout rempli de joies profondes, de rencontres bénies, et de grâces abondantes. C'est une joie pour moi de célébrer mes noces d'argent.

*Acheter La Croix,
c'est bon; s'abonner,
c'est encore mieux.*

Parole de Dieu

24^e dimanche du temps ordinaire
Année C

(14 septembre 2025)

Avant d'aller à la messe dominicale, le lecteur est invité à « préparer son dimanche » en lisant plusieurs fois durant la semaine les 4 textes de la liturgie. Lire et relire, encore et encore. Car rien n'est plus important pour le chrétien que la Parole de Dieu !

PREMIÈRE LECTURE - NB 21, 4B-9

En ces jours-là, en chemin à travers le désert, le peuple perdit courage. Il récrimina contre Dieu et contre Moïse : « Pourquoi nous avoir fait monter d'Égypte ? Était-ce pour nous faire mourir dans le désert, où il n'y a ni pain ni eau ? Nous sommes dégoûtés de cette nourriture misérable ! » Alors le Seigneur envoya contre le peuple des serpents à la morsure brûlante, et beaucoup en moururent dans le peuple d'Israël. Le peuple vint vers Moïse et dit : « Nous avons péché, en récriminant contre le Seigneur et contre toi. Intercède auprès du Seigneur pour qu'il éloigne de nous les serpents. » Moïse intercèda pour le peuple, et le Seigneur dit à Moïse : « Fais-toi un serpent brûlant, et dresse-le au sommet d'un mât : tous ceux qui auront été mordus, qu'ils le regardent, alors ils vivront ! » Moïse fit un serpent de bronze et le dressa au sommet du mât. Quand un homme était mordu par un serpent, et qu'il regardait vers le serpent de bronze, il restait en vie !

PSAUME Ps 77 (78)

Nous avons entendu et nous savons
ce que nos pères nous ont raconté ;
nous le redirons à l'âge qui vient,
les titres de gloire du Seigneur.

Quand Dieu les frappait, ils le cherchaient,
ils revenaient et se tournaient vers lui :
ils se souvenaient que Dieu est leur rocher,
et le Dieu Très-Haut, leur rédempteur.

Mais de leur bouche ils le trompaient,
de leur langue ils lui mentaient.
Leur cœur n'était pas constant envers lui ;
ils n'étaient pas fidèles à son alliance.
Et lui, miséricordieux,
au lieu de détruire, il pardonnait.
Il se rappelait : ils ne sont que chair,
un souffle qui s'en va sans retour.

DEUXIÈME LECTURE - PH 2, 6-11

Le Christ Jésus, ayant la condition de Dieu, ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu. Mais il s'est anéanti, prenant la condition de serviteur, devenant semblable aux hommes. Reconnu homme à son aspect, il s'est abaissé, devenant obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a exalté : il l'a doté du Nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse au ciel, sur terre et aux enfers, et que toute langue proclame : « Jésus Christ est Seigneur » à la gloire de Dieu le Père.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT JEAN 3, 13-17

En ce temps-là, Jésus disait à Nicodème : « Nul n'est monté au ciel sinon celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme. De même que le serpent de bronze fut élevé par Moïse dans le désert, ainsi faut-il que le Fils de l'homme soit élevé, afin qu'en lui tout homme qui croit ait la vie éternelle. Car Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils

unique, afin que quiconque croit en lui ne se perde pas, mais obtienne la vie éternelle. Car Dieu a envoyé son Fils dans le monde, non pas pour juger le monde, mais pour que, par lui, le monde soit sauvé. »

Étude biblique**PREMIÈRE LECTURE - NB 21, 4B-9**

Moïse sait bien que plus que tous les serpents du monde, c'est le manque de foi qui ralentit ce peuple dans sa marche vers la liberté. Il ne s'agit pas d'une simple crise de découragement. C'est une véritable mise en cause de Dieu : un procès d'intention. Or Moïse sait déjà que la vraie vie, c'est de connaître Dieu ; lui faire confiance en tout moment. Il va prouver à ce peuple que Dieu ne demande qu'à le sauver. De fait, ce n'est pas le serpent qui les guérit, mais Dieu, l'unique Dieu qui les a fait sortir d'Égypte.

PSAUME Ps 77 (78)

Israël est très conscient de l'importance du souvenir. Pour que la foi se transmette, hier comme aujourd'hui, il faut trois conditions. Premièrement, quelqu'un a vécu un événement de salut et peut dire Dieu m'a sauvé. Deuxièmement, il partage son expérience ; il témoigne. Troisièmement, sa communauté se souvient et garde ce témoignage. On pourrait dire que la foi est une expérience de salut partagée en communauté. Le peuple juif sait que la foi n'est pas un bagage intellectuel, mais une expérience commune des dons et des pardons de Dieu. Évidemment, si une génération néglige son devoir de transmission, la chaîne est rompue.

DEUXIÈME LECTURE - PH 2, 6-11

Paul fait très clairement un lien entre la souffrance du Christ, son abaissement sur la Croix et sa gloire, l'exaltation de la résurrection. Mais, il ne s'agit pas d'une récompense basée sur du donnant-donnant. Pour Paul, c'est une évidence que le don de Dieu est gratuit. Contrairement à Adam et à Eve, Jésus ne considère pas les dons de Dieu comme une proie à saisir, mais fait plutôt confiance à Dieu pour les lui donner en temps voulu. Jésus n'a été qu'accueil, c'est-à-dire obéissance et non revendication. Il a pu ainsi se laisser combler par son Père.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT JEAN 3, 13-17

Jésus met à son propre compte l'épisode du serpent d'airain. De la même manière que dans le désert, il suffisait de lever les yeux avec foi vers le Dieu de l'Alliance pour être guéri physiquement, désormais, il suffit de lever les yeux avec foi vers le Christ en croix pour obtenir la guérison intérieure. Comme souvent, l'Évangile selon St Jean revient sur le thème de la foi ! « Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne se perde pas, mais obtienne la vie éternelle ». Jésus est l'accomplissement de l'Ancien Testament. Cependant, tout homme, et plus seulement le juif, est appelé à croire.

Pour participer à l'animation de cette rubrique,
appelez le 01 95 68 39 07 / 01 21 32 12 07

COMPRENDRE LA PAROLE

Père Antoine TIDJANI

BIBLISTE

23^e dimanche du temps ordinaire-C

Suivre Jésus, c'est renoncer à tout ce qui nous lie



Ce qui fait l'homme, c'est l'ensemble des affections qui tissent sa vie. « C'est dans le plumage que grandit l'oiseau » nous dit un proverbe *fon* du sud-Bénin. Et pourtant la sagesse divine que nul ne connaît à fond, déroutera l'homme quand elle lui apprend qu'il est nécessaire pour un disciple, de faire des renoncements. Pour comprendre les exigences des textes de ce jour, on ne peut que se référer à l'un des articles des dix commandements de Dieu : « Tu n'auras pas d'autres dieux devant moi. Tu ne te feras point d'idole, ni toute image de ce qui est en haut dans le ciel, ou en bas sur la terre, ou dans les eaux au-dessous de la terre. Tu ne te prosterner point devant elles, tu ne les adoreras point ; car moi, l'Éternel ton Dieu, je suis un Dieu jaloux ». C'est clair que Dieu a horreur de tout attachement trop prononcé à une créature, fût-elle l'être le plus cher au monde ; fût-elle notre moi "surestimé". Dans notre cœur, si la place centrale et absolue n'est pas donnée à Dieu, nous tombons dans l'idolâtrie qui a toujours été une chose insupportable à Dieu. Dans Mt 22, 37-39, Jésus nous situe en donnant la juste orientation que doivent suivre nos affections : « Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. C'est le premier et le plus grand commandement. Et voici le second, qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Devant cet amour absolu de Dieu, des renoncements douloureux s'imposent à nous, bien des fois. La deuxième lecture, une lettre de recommandation de Paul à Philémon, offre un cas typique : Celui-ci avait un esclave, Onésime qui s'échappe et finit par rencontrer Paul qu'il a connu chez son maître. Onésime se convertit et reçut le baptême après quoi Paul le fait repartir chez son ancien maître, lettre à l'appui. Au nom de la foi au Christ que le maître et l'esclave partagent désormais ensemble, Philémon, s'il veut vraiment suivre le Christ en bon disciple, devrait renoncer à ses droits de maître pour regarder l'esclave devenu chrétien comme son frère. Saint Paul le lui suggère avec une grande délicatesse. Humainement parlant, c'est vraiment un arrachement et un renoncement coûteux dont le parfait modèle est le Christ lui-même.

Jésus le modèle du disciple dans ses renoncements

Les paroles de Jésus sonnent trop dures : Il demande au disciple de le préférer à son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs, et même à sa propre vie. Est-ce à dire qu'on ne doit plus avoir d'autres attachements en dehors de ceux qui nous lient au Christ ? Non ! Jésus veut nous inviter simplement à animer toutes nos affections par l'amour absolu de Dieu qui nous rend libres et disponibles pour dilater notre cœur et le rendre capable d'embrasser toute l'humanité et l'aimer comme lui. Marie mieux que quiconque l'a compris, quand par son *fiat* dont dépend le salut de toute l'humanité, elle renonça à sa propre volonté : « Je suis la servante du Seigneur » (Lc 1, 38). Si personne mieux que Jésus n'a renoncé à sa vie en mourant pour les pécheurs ; si personne mieux que lui n'a renoncé aux grandeurs et à la richesse, lui qui, quoique de condition divine ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu, mais s'est anéanti en mourant ignominieusement sur la croix ; nous comprenons que le mieux pour un disciple, c'est de fixer les yeux sur Jésus pour reproduire ses renoncements en demandant sa grâce. Il nous le dit clairement : « celui qui ne porte pas sa croix pour marcher derrière moi ne peut pas être mon disciple ».

Dans ma vie

Quelle idole loge dans mon cœur et m'enlève la liberté d'aimer absolument Dieu et de servir tout homme ?

À méditer

« De riche qu'il était, il s'est fait pauvre pour nous enrichir de sa pauvreté » (2 Co 8, 9).

(Sg 9, 13-18b ; Phm 9b-10.12-17 ; Lc 14, 25-33)

Un cœur qui écoute

« Tout homme qui croit en lui, ne périra pas, mais obtiendra la vie éternelle »

Dieu est vivant et il nous appelle à la vie éternelle. Il a créé l'homme pour qu'il vive (Gn 3, 22), mais par le péché d'Adam, la mort est entrée dans le monde (Rm 5, 12). La vie est donc chose précieuse. Aussi bien qu'elle soit un temps de pénible service comme le souligne si bien le *Salve Regina*, « gémissant et pleurant en cette vallée de larmes », l'homme y reste si bien attaché, qu'il est prêt à tout sacrifier pour la sauver. Mais cette vie est tellement fragile que toute créature la possède à titre précaire. Car tous sont par nature sujets à la mort.

L'homme n'est qu'un souffle fragile qu'un rien suffit à éteindre. Toute vie est sacrée, car elle provient de Dieu qui ne prend pas plaisir à la mort de qui que ce soit. "Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants" (Mc 12, 27).

Le peuple d'Israël par sa désobéissance à Dieu a fait l'expérience de la mort. Mais l'appel à la vie a toujours retenti en eux. Même les pécheurs endurcis sont appelés à se convertir et à vivre. Dans son infinie miséricorde, le Père a envoyé dans le monde le Verbe éternel, incarné, qui est le Verbe de vie, Résurrection et la Vie. Il est le chemin, la vérité et la vie (Jn 14, 6). Il donne la vie éternelle. Croire en cette réalité suppose donc, la foi qui se nourrit d'abord de l'attachement à Dieu qui est la source de la vie. C'est-à-dire à la prière, aux sacrements, aux œuvres de miséricorde, à la méditation de la Parole de Dieu. Pour Jésus, la vie est chose précieuse plus que la nourriture (Cf. Mt 6, 25). Sauver une vie l'emporte même sur le sabbat (Cf. Mc 3, 4). Lui-même guérit et rend la vie aux morts. Sa venue dans le monde donne la vie éternelle à celui qui est baptisé dans sa mort et le libère de l'emprise de la chair. Il peut donc traverser la mort, et connaître Dieu. C'est à cette vie éternelle qu'aspiraient tous ceux qui mettaient leur foi en Dieu. Dès cette terre, plus le chrétien a part à la mort du Christ et porte ses souffrances, plus il manifeste sa vie jusque dans son corps (Cf. 2Co 4, 10), car ce qui est mortel a besoin d'être absorbé par l'incorruptibilité.

« Il n'existe pas de Christianisme sans la croix et il n'existe pas de croix sans Jésus-Christ. Pour cette raison, un chrétien qui ne sait pas se glorifier dans le Christ crucifié, n'a pas compris ce que signifie être chrétien » (Pape François). « On n'entre pas au Ciel comme s'il s'agissait d'aller quelque part. Il faut devenir le ciel, il faut devenir la vie éternelle, il faut la devenir dans tout son être. Le chrétien est quelqu'un qui sait que sa vocation est de vaincre la mort, aujourd'hui et tous les jours de sa vie. Jusqu'à ce qu'enfin il fasse de sa mort elle-même un acte de vie » (Maurice Zundel).

Bakhita

enfants+

Image à colorier, phrase à mémoriser



« Quiconque croit en lui ne se perde pas, mais obtienne la vie éternelle ».

Chers enfants, prenez votre Bible et retrouvez le chapitre et le verset de cette phrase de l'Évangile de Saint Luc



DÉCISION N°2025/12 DE LA CÉNA

Vers une ouverture du parrainage aux candidats non partisans ?

Avec la publication de la liste des pièces à fournir pour le dépôt des candidatures à l'élection présidentielle de 2026, la Commission électorale nationale autonome (Céna) semble assouplir les conditions de déclaration de candidatures autrefois drastiques. Alain Adihou, ancien ministre, analyse cette décision tout en émettant quelques réserves.

Alain François ADIHOU
ANCIEN MINISTRE

Récemment sur une chaîne de télévision du Bénin, parlant des candidatures à l'élection présidentielle de 2026, j'ai exprimé mon souhait que le président Patrice Talon, «ouvre le jeu pour qu'au niveau des offres, le peuple trouve un peu plus d'opportunités. Qu'il trouve parmi les candidats quelqu'un à qui il va dire en lui confiant sa destinée : tu continues une grande partie de ce que Talon a fait de bon et tu corriges ses insuffisances ».

Depuis l'historique Conférence nationale de février 1990, la démocratie béninoise s'est petit à petit imposée tel un acquis collectif indéniable. Cependant, un acquis en constante construction et en perpétuel enracinement.

L'assouplissement que fait apparaître la décision de la Céna, même partiel, mérite d'être salué. Il desserre l'étouffement d'un système qui paraissait hermétique. Il offre une chance réelle aux candidats indépendants d'exister politiquement, de dialoguer avec les partis "propriétaires" de parrains, et de bâtir des alliances constructives.

La récente réforme du Code électoral de mars 2024, et plus particulièrement son article 132 nouveau, continuent de nourrir des débats passionnés et de susciter des inquiétudes légitimes. En instituant le principe du parrainage par des élus, 28 députés et/ou maires provenant de quinze (15) circonscriptions électorales, le législateur à travers cet article, a voulu, semble-t-il, consolider notre système politique autour des seuls partis dont ces élus sont membres. En vérité, de fait, il a surtout renforcé

un verrouillage qui fragilise la participation citoyenne et complique l'accès des candidatures indépendantes à la compétition électorale pour la présidentielle.

Toutefois, on ne saurait occulter un récent signe d'ouverture, porteur d'espoir et de responsabilité. C'est le sentiment, néanmoins quelque peu réservé, que m'inspire notamment la récente décision n°2025/12/Céna/pt/rap/dge/sp du 18 juillet 2025 de la Commission électorale nationale autonome (Céna). Par cette décision, l'Institution chargée de l'organisation des élections a indiqué les pièces constitutives du dossier de déclaration de candidature à la prochaine élection présidentielle.

À travers cette décision, la Céna a fixé les modalités d'application de la loi électorale en certains de ses articles, dont celui rappelé supra. Pour bénéficier du parrainage, l'institution demande désormais aux candidats non partisans d'apporter « les preuves de leur désignation par le parti ou la coalition de partis dont les parrains sont membres ». Cela signifie concrètement que ces candidats indépendants peuvent négocier directement leur parrainage auprès des partis politiques qui détiennent des parrains, à savoir : les partis *Union progressiste le Renouveau* (Up-R) et *Bloc républicain* (Br) de la majorité présidentielle, et le parti *Les Démocrates* (LD) de l'opposition.

Une ouverture politique à saluer avec prudence

L'assouplissement que fait apparaître la décision de la Céna, même partiel, mérite d'être salué. Il desserre l'étouffement d'un système qui paraissait hermétique. Il offre une chance réelle aux candidats indépendants d'exister politiquement, de dialoguer avec les partis "propriétaires" de parrains, et de bâtir des alliances constructives. Désormais, il revient donc aux dirigeants des partis de la majorité présidentielle, l'Up-r et le Br, qui détiennent le plus grand nombre de parrains -152 sur 186 - de démontrer leur sens



Alain François Adihou

de la Nation et de l'inclusion démocratique, en accordant le parrainage à des candidats indépendants crédibles. Ce sera le gage d'un processus électoral plus participatif et apaisé. De leur côté, les responsables du parti LD pourront saisir l'opportunité que leur offre la décision de la Céna pour rassembler plus largement les forces de l'opposition autour de leur formation politique, en soutenant une candidature indépendante issue de leur obédience.

Cela signifie concrètement que ces candidats indépendants peuvent négocier directement leur parrainage auprès des partis politiques qui détiennent des parrains, à savoir : les partis Union progressiste le Renouveau (Up-R) et Bloc républicain (Br) de la majorité présidentielle, et le parti Les Démocrates (LD) de l'opposition.

Ce faisant, ils travailleront au regroupement de l'opposition non parlementaire et de l'opposition non partisane autour d'eux, ainsi que bon nombre de déçus de la gouvernance du président Talon, et même une grande partie de la Société civile. C'est la condition essentielle pour

éviter l'éparpillement des voix et donner une réelle chance non seulement à l'alternance, mais surtout à une alternative crédible telle que fortement attendue par le peuple.

Un contrepois au boycott et à la résistance

Certains citoyens appellent à la résistance ou au boycott, arguant que la réforme verrouille définitivement le jeu démocratique. Je les comprends sans les soutenir. Pour l'heure, j'accueille prudemment l'ouverture de la Céna comme un atout majeur contre ces discours de radicalisme ou de découragement. Plutôt que de se retirer du jeu, les Forces Vives de la Nation peuvent et doivent se réapproprier l'espace démocratique en transformant cette brèche en levier de participation citoyenne massive. Je suis de l'avis de ceux qui s'interdisent les règlements de comptes, la vengeance et la violence. Je recommande de choisir le chemin du dialogue politique et du compromis démocratique, plutôt que celui de la confrontation ou du retrait. Seule la participation citoyenne forte et massive permettra d'infléchir durablement le cours des réformes, surtout les réformes politiques qui doivent être revisitées après 2026.

Mon invitation aux candidats indépendants

J'invite les candidats indépendants porteurs d'une vision et d'un projet de réconciliation nationale, en vue de la participation de tous les citoyens au développement inclusif de la Nation, à se saisir de cette opportunité offerte par la Céna pour aller ouvertement à la négociation de leur parrainage et nouer des accords patriotiques. L'histoire politique de notre pays et de sa démocratie montre que les moments d'inflexion, même modestes, peuvent devenir des ponts vers un futur plus équilibré, à condition que les acteurs politiques en aient le courage, la volonté et la clairvoyance.

Pour une démocratie apaisée et inclusive

Le Bénin a plus que

jamais besoin de projets et de comportements politiques qui consolident les acquis démocratiques, qui transcendent les clivages partisans, qui rassemblent et qui bâtissent une vision commune de réconciliation nationale et de bonne gouvernance pour son développement authentique. L'heure n'est ni au repli ni à la résignation. Elle est plutôt à l'audace et à la responsabilité.

Pour l'heure, j'accueille prudemment l'ouverture de la Céna comme un atout majeur contre ces discours de radicalisme ou de découragement. Plutôt que de se retirer du jeu, les Forces Vives de la Nation peuvent et doivent se réapproprier l'espace démocratique en transformant cette brèche en levier de participation citoyenne massive.

Que les partis de la majorité présidentielle comme ceux de l'opposition s'élèvent à la hauteur de leur responsabilité historique et de leur mission pour la Nation, en accordant les parrainages nécessaires aux candidats indépendants de leur choix, ceux qu'ils jugeront crédibles. Que ces derniers engagent avec loyauté et transparence les négociations nécessaires à cet effet. C'est ensemble que nous sauverons notre Nation et sa démocratie en difficulté. Ce faisant, nous pourrions consolider notre héritage démocratique, renforcer la participation citoyenne et préparer l'avenir d'un Bénin réconcilié avec lui-même et avec ses enfants, un Bénin attaché à la paix durable, à la bonne gouvernance et à la justice sociale, toutes conditions nécessaires à la construction méthodique et patiente du vrai développement de notre pays et de nous-mêmes. Dieu veuille !

PARLONS LITURGIE¹

L'incardination

Connaissez-vous cette expression ? Elle vient du latin *cardo, cardinis* : « gond » ; littéralement, elle signifie le fait de reposer sur un gond. L'**Incarnation** est le lien juridique d'un clerc avec son diocèse (ou avec une congrégation). Un clerc ne peut exercer « à son compte » (être acéphale, c'est-à-dire sans tête, dit le Droit canonique) ; il est toujours incardiné soit dans un diocèse, soit à une prélature personnelle, à un Institut religieux ou à une Société de vie apostolique. Le Code prévoit les conditions et modalités de changement d'incardination.

Père Charles ALLABI

1. « Parlons liturgie » est un billet dont la mission rentre dans la continuité d'une catéchèse à l'endroit des fidèles pour leur donner les clés de lecture des notions essentielles relatives à la liturgie et à la hiérarchie ecclésiale.

LES SAINTS DE LA SEMAINE

Du 05 au 11 septembre 2025

5 septembre : Ste Raïssa ; **6 septembre** : St Bienheureux Bertrand de Garrigues (†1230) ; **7 septembre** : Ste Reine, martyre ; **8 septembre** : la nativité de la Vierge Marie ; **9 septembre** : St Pierre Claver, prêtre jésuite, apôtre des esclaves noirs (†1654) à Carthagène ; **10 septembre** : St Némésianus et ses compagnons, martyr (†v.255) ; **11 septembre** : St Adelphe.

LA CROIX DU BÉNIN

Hebdomadaire Catholique

Autorisation N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC
Édité par l'Imprimerie Notre-Dame : 01 BP 105 Cotonou (Bénin);
Tél : (+229) 01 21 32 12 07 / 01 47 20 20 00 / Momo Pay : 01 66 52 22 22 / 01 99 97 91 91

Email : contactcroixdubenin@gmail.com

Site : www.croixdubenin.bj

Compte : BOA-Bénin, 002711029308 ; ISSN : 1840 - 8184 ;

Directeur de publication : Abbé Michaël Gomé, gomemichael1@gmail.com, Tél : 01 66 64 14 95 ; **Directeur adjoint** : Abbé Romaric Djohossou, romaricmahunan@gmail.com, Tél : 01 67 29 40 56 ; **Rédacteur en chef** : Alain Sessou ; **Secrétaire de rédaction** : Florent Houessinon ; **Desk Société** : Florent Houessinon ; **Desk Economie** : Alain Sessou ; **Desk Religion** : Abbé Romaric Djohossou ; **Pao** : Bertrand F. Akplogan ; **Correcteur** : André K. Okanla

Publicité :

Correspondants : **Abomey** : Abbé Juste Yèlouassi ; **Dassa** : Abbé Jean-Paul Tony ; **Djougou** : Abbé Brice Tchahoun ; **Kandi** : Abbé Denis Kocou ; **Lokossa** : Abbé Nunayon Joël Bonou ; **Natitingou** : Abbé Servais Yantoukoua ; **Parakou** : Abbé Patrick Adjallala, osfs ; **Porto-Novo** : Abbé Joël Houénou ; **N'Dali** : Abbé Aurel Tigo.

Abonnements : **Électronique** : 10.000 F CFA ; **Ordinaire** : 15.000 F CFA ; **Soutien** : 30.000 F CFA ; **Amitié** : 60.000 F CFA et plus ; **Bienfaiteurs** : 40.000 - 60.000 F CFA ; **France** : 100.000 F CFA, soit 150 euros.

IMPRIMERIE NOTRE-DAME

Directeur : Abbé Jean Baptiste Toupé ; jbac1806@gmail.com ;
Tél : 01 97 33 53 03

Tirage : 2.500 exemplaires.

Communiqué

Du Nouveau pour les Églises d'Afrique à partir du Bénin ! Une École de Sensibilisation et de Formation aux Causes des Saints

Sous le Haut Parrainage du *Dicastère des Causes des Saints*, l'**École Marie Reine des Saints**, pour la Sensibilisation et la Formation aux Causes des Saints en Afrique ouvre ses portes, dès la rentrée 2025-2026 à Cotonou au Bénin.

Objectifs : Augmenter la capacité des Églises d'Afrique à proposer des Dossiers de sainteté Canonisable. Sensibiliser sur le phénomène de la Sainteté. Décrire les différentes étapes vers la Canonisation. Renforcer les compétences et les aptitudes de toute personne de bonne volonté, famille, communauté, association, etc. à susciter des candidats potentiels à la canonisation. Développer l'expertise pour la présentation des dossiers pouvant faire objet d'une canonisation.

Conditions d'admission : Avoir le niveau BAC ou un niveau équivalent. Être disponible à suivre au moins huit (8) des cours sur les dix (10) exigés en présentiel.

Inscription : Les inscriptions ont déjà démarré et se poursuivent tous les jours ouvrables de 8h à 13h et de 15h à 19h, au secrétariat de l'Institut Pontifical Jean-Paul II situé dans la Rue du Collège Père Aupiais, près le Codiam à Cotonou. Les cours démarrent le 6 octobre 2025 à 18h. Les frais d'inscription s'élèvent à 90 mille francs payables en trois tranches.

Débouchés : Devenir *Titulaire d'un Diplôme d'Études Spécialisées en Cause des saints*.

Contact téléphonique : 229 0199521414 / 229 0141852432 / 229 01 65374925.

Père Brice OUINSOU, *Directeur Ad interim*

Communiqué

Institut Pontifical Jean-Paul II Pour Études Sur le Mariage et la Famille

Pour le compte de l'Année Académique 2025-2026, l'Institut Pontifical Jean-Paul II vous propose un parcours de formation humaine et professionnelle spécifique. Vous voulez être au service de l'État, de la Nation, des familles, de l'Église et du développement. Vous voulez comprendre les grandes questions du Mariage et de la Famille, de la Psychologie et de l'Éducation. Vous voulez apporter votre contribution aux problèmes des personnes en situations difficiles, des enfants, des jeunes, des adolescents, des handicapés et des personnes âgées.

Dès à présent, l'Institut Pontifical Jean-Paul II vous ouvre ses portes avec un cadre de formation complète et des formateurs expérimentés, des prêtres et des laïcs, enseignants-chercheurs au Cameroun. Venez pour vous y former et pour obtenir des compétences avec des Diplômes d'État et des Diplômes canoniques.

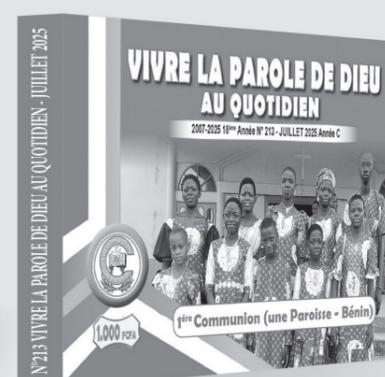
Inscription : Tous les jours ouvrables de 8h à 13h et de 15h à 19h, au secrétariat de l'Institut Jean-Paul II situé dans la Rue du Collège Père Aupiais, près du Codiam, à Cotonou.

Contact téléphonique : 229 0199521414 / 229 0141852432 / 229 01 65374925

Signé : Père Brice OUINSOU, *Vice Président*

VIVRE LA PAROLE DE DIEU AU QUOTIDIEN

Un missel mensuel pratique pour :



- méditer
- prier
- vivre

Abonnement disponible

sur support papier et en version électronique

10.800 FCFA

7.800 FCFA

SERVICE COMMERCIAL

INFOLINE | 01 94 69 89 89
01 66 58 14 14



La Fondation de l'Archidiocèse de Cotonou (FAC) a pour mission de mobiliser et gérer les ressources financières nécessaires pour la réalisation des projets à but non lucratif du Diocèse.

« L'idée de créer une Fondation pour l'Archidiocèse de Cotonou est née de la nécessité de trouver des financements pour la réalisation des projets du diocèse qui visent la promotion humaine ». Ces projets que porte la Fondation touchent les domaines ci-après : la santé, l'éducation, les affaires sociales, les infrastructures, l'Écologie intégrale et l'Agroécologie.

Pour cette mobilisation de ressources, la FAC compte non seulement sur la bonne volonté des prêtres, des fidèles, des groupes, des mouvements, des associations, des chorales, des paroisses, des religieux par institut et des institutions et structures diocésaines ou non du Diocèse et de partout ailleurs mais aussi celle des partenaires publics, privés, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), ainsi que toute personne de bonne volonté.

NB : « MERCI D'ADHÉRER ET DE FAIRE ADHÉRER », « VOUS POUVEZ AUSSI SOUTENIR PAR VOS DONS SANS ADHÉRER », « ADHÉSION SANS DISTINCTION DE RACE ET DE RELIGION. C'EST UNE INSTITUTION D'ŒUVRES SOCIALES POUR TOUT LE MONDE »

Adresse : Ganhi, Cotonou – Tour de la Miséricorde, à côté de la Cathédrale Notre-Dame, 4ème étage

Tél. : +229 01 68 35 20 10 / +229 01 56 98 98 04 E-mail : fondationarchidiocese.cotonou@gmail.com

Site web : www.fondationfac.com Mobile Money (MTN) : *880*41*501113*montant#

Moov Money (Moov) : *855*4*1*16286*montant#

Compte bancaire (BIIC) : Intitulé : Fondation de l'Archidiocèse de Cotonou

IBAN : BJ185 01104 000907238303 35 ; SWIFT : AFICBJBJ